



FONDATION FONDS MEDINA BAYE

Communiqué de presse

02 février 2020

Communiqué du Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation de « Fonds Médina Baye » s'est réuni ce 02 février 2020, en présence des membres du Comité de Coordination.

L'ordre du jour s'est articulé autour des 2 points suivants :

1- Formalisation de la composition du Conseil de Fondation et de la désignation de son Président et de son Vice-président ;

2 -Désignation de l'Administrateur Général de FMB.

Au titre du 1er point de l'ordre du jour, l'unanimité s'est faite entre les membres du Conseil de Fondation pour, d'une part, accepter leur nomination comme membres du Conseil formalisée par un acte signé par le Fondateur, en l'occurrence le **Khalif El Hadji Cheikh Ahmed Tidiane NIASS** et, d'autre part, désigner l'**Ambassadeur Babacar Carlos MBAYE** et **Professeur Papa Banga GUISSSE** respectivement comme Président et Vice-président du Conseil de Fondation.

Concernant le second point relatif à la désignation de l'Administrateur Général de FMB, les membres du Conseil ont tenu compte du fait que le processus de recrutement lancé le 18 novembre 2019 a positionné M. Mouhamed GUEYE comme le candidat le mieux placé parmi les 11 candidatures pour être Administrateur Général. Ils ont, par conséquent, désigné **M. Mouhamed GUEYE** Administrateur Général de la Fondation.

Le Chargé de Communication

M. Alioune DIOP

Tél. : (+221) 77 527 67 67

www.fondsmedinabaye.com | contact@fondsmedinabaye.com



الحاج الشيخ أحمد التيجاني إبراهيم نياس
 الخليفة العام لشيخ الإسلام الحاج إبراهيم نياس
Khalif Général de Cheikh Al Islam El Hadj Ibrahim NIASS
El Hadj Cheikh Ahmed Tidjani Ibrahim Niass
Khalif Général de la Fayda Tidjaniya
 بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



التأريخ
ACTE DE DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA FONDATION FONDS MEDINA BAYE

Je soussigné Cheikh Ahmad Tidiane Cheikh Ibrahim NIASS, agissant en qualité de Fondateur et Président d'Honneur de la Fondation Fonds Médina Baye, dont le siège social est situé à Sacré-Cœur 3, villa n°9504, nomme, en application des Statuts de ladite Fondation, aux fonctions de membres du Conseil de Fondation de Fonds Médina Baye, les personnes suivantes :

- | | |
|------------------------|--------------------------------------|
| - M. Baye Mbaye CISSE | - M. Babacar Carlos MBAYE |
| - M. Mamadou Oumar DIA | - Mme Ndiaye Aissatou NDAO |
| - M. Alioune DIOP | - M. Mohamed Inayatallah NIANG |
| - M. Moustapha DIOP | - M. Abdou Malick Ibrahim NIASS |
| - M. Wagane DIOUF | - M. Babacar Abdoulaye Ibrahim NIASS |
| - M. Mouhamed GUEYE | - M. Ibrahim NIASS |
| - Pr Papa Banga GUISSÉ | - M. Ibrahim Tayib NIASS |
| - Mme Assiatou KANE | - M. Mamadou Makhmour NIASS |
| - Mme Yave Abv LO | |

Conformément à l'article 9.4. des Statuts de la Fondation Fonds Médina Baye, ils exerceront leurs fonctions pour une durée de deux ans et leur mandat prendra fin après l'approbation par le Conseil de Fondation des comptes de l'exercice 2021, au plus tard le 31 mars 2022.

Fait en 3 exemplaires

Fait A Kaolack, le 26 janvier 2020

Signature du Président d'Honneur de la Fondation Fonds Médina Baye

